

COMITE SYNDICAL N°34
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 31 janvier 2025 s'est réuni le 7 février 2025 à 8h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

La séance est ouverte à 8h30

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 25

Date de convocation : 31 janvier 2025

Secrétaire de séance : Alban Bernard

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME POUVOIR A MR ALBAN		X		BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES POUVOIR A MR RABUEL		X		MARMIER NOELLE		X	
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE		X	
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE			X
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE			X	MARQUOIS MICHEL			X
	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			DUBOST MICHEL		X	
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			JAMBON MICHEL		X	
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL			X
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE	X		
	CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X
	RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE	X			CHAIGNEAU JOELLE		X	
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE			X	FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE			X	DOUCET-BON BRUNO			X
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN		X		THIVOLLE MARIE-MONIQUE			X
	PEIGNE BENOIT POUVOIR A MR FERRE		X		MONTEIL JULIEN			X
	LAIDET ANTHONY	X			BEAUDET NATHALIE		X	
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Alban Bernard est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU N° 33 DU COMITE SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2024

Le procès-verbal du dernier Comité Syndical est approuvé à l'unanimité.

3. RESULTATS FACTURATION RI 2° SEMESTRE 2024

Monsieur Ferré indique qu'il n'y a pas encore de résultat définitif. Pour cause le retard important de paramétrage du logiciel métier Styx, qui permet au Smidom d'établir la facturation.

Le résultat provisoire serait d'environ 1 682k€ pour un montant budgété de 1 800k€ pour le 2 -ème semestre 2024, soit une baisse des recettes de l'ordre de 5% par rapport à 2023 sur la totalité de l'année.

4. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

4.1 Prévisions résultats 2024 :

Mr Ferré rappelle les investissements réalisés sur 2024.

Investissements 2024		Budget	Réalisé
Déchèteries	Travaux déchèterie St Etienne	120 000 €	0 €
	AMO St Etienne	12 000 €	0 €
	S/T Déchèteries	132 000 €	0 €
Collecte sélective	Habillage colonnes pour personnalisation	20 000 €	0 €
	Colonnes de tri	50 000 €	36 295 €
	S/T Collecte sélective	70 000 €	36 295 €
Collecte OMR	Colonnes aériennes OMR à contrôle accès	50 000 €	0 €
	Bornes en AV de collecte bio déchets	15 000 €	0 €
	S/T Collecte OMR	65 000 €	0 €
Siège Smidom	Rénovation thermique	349 650 €	279 597 €
	Prise alimentation pour véhicules électriques	20 000 €	4 115 €
	Matériel et logiciel Informatique	7 000 €	799 €
	Complément travaux suite rapport DOCU	5 000 €	0 €
	Mobilier bureaux	5 000 €	2 189 €
	Petit outillage et divers	2 000 €	1 602 €
	S/T Siège	388 650 €	288 302 €
Total nouveaux investissements		655 650 €	324 597 €
RAR 2023		659 666 €	645 448 €
Total		1 315 316 €	970 045 €

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont présentées.

Dépenses fonctionnement	R2023	B 2024	R 2024	Evolution R
Virement à la section investisseme	0 €	0 €	0 €	
Dépenses imprévues	0 €	283 800 €	0 €	
60 Achats	382 431 €	332 412 €	234 869 €	-147 562 €
61 Services extérieurs	1 099 614 €	1 563 299 €	1 138 480 €	38 866 €
62 autres services extérieurs	168 928 €	183 200 €	101 111 €	-67 817 €
63 Impôts et taxes	3 229 €	1 250 €	2 935 €	-294 €
62 autre Pers Extérieur	0 €	30 000 €	16 082 €	16 082 €
63 autres impôts et taxes	9 134 €	10 000 €	9 624 €	490 €
64 charges de personnel	912 601 €	1 008 724 €	940 821 €	28 220 €
65 autres charges de gestion	1 793 938 €	1 977 828 €	1 848 614 €	54 676 €
66 charges financières	15 056 €	31 600 €	31 696 €	16 640 €
67 charges exceptionnelles	39 701 €	20 000 €	13 408 €	-26 293 €
68 dotations aux provisions	0 €	13 500 €	0 €	0 €
68 dotations aux amortissements	299 119 €	366 200 €	365 740 €	66 622 €
70 Reversements sur redevances	7 916 €	15 000 €	0 €	-7 916 €
Total	4 731 665 €	5 836 813 €	4 703 379 €	-28 286 €

Recettes fonctionnement	R 2023	B 2024	R 2024	Evolution R 2024/R2023
Résultat antérieur reporté	0 €	1 056 818 €	0 €	

64 Rbst Charges personnels	52 654 €	36 000 €	77 895 €	25 240 €
70 Produits et services	3 668 781 €	3 710 000 €	3 841 287 €	172 506 €
74 Dotations et participations	954 600 €	1 026 700 €	890 818 €	-63 782 €
75 Autres produits de gestion	2 973 €	1 000 €	24 732 €	21 759 €
77 Produits exceptionnels	11 985 €	0 €	16 788 €	4 803 €
Subvention	23 431 €	6 295 €	5 996 €	-17 435 €
Total	4 714 424 €	5 836 813 €	4 857 815 €	143 391 €

Résultat hors report	-17 241 €	0 €	154 436 €	171 677 €
----------------------	-----------	-----	-----------	-----------

4.2 Les volumes :

Mr Ferré fait part des tonnages réalisés pour 2024 sur les différents flux.

FLUX EN TONNES	2020	2021	2022	2023	2024	ESTIMATION 2025
OMR	4 977	5 009	4 881	4 572	4 384	4 200
EMBALLAGES	1 174	1 270	1 360	1 467	1 639	1 720
VERRE	1 838	1 863	1 834	1 980	1 847	1 800
PAPIERS	800	769	718	617	590	550
DECHETS VERTS	4 343	5 654	5 025	4 546	4 555	4 200
GRAVATS	3 110	3 793	3 393	2 927	2 431	2 300
DNR	2 089	2 208	1 519	1 158	1 006	950
BOIS	1 270	1 434	1 223	1 390	1 429	300
CARTONS	511	632	592	562	588	550
FERRAILLES	534	506	383	390	345	340
DECHETS DANGEREUX	121	138	131	120	104	110
PLATRE	336	352	310	337	282	-
ECO DDS	63	68	63	62	65	65
FILM PLASTIQUE	58	100	131	116	129	130

OMR : Les tonnages sont encore en baisse sur 2024, 99kg/an et par habitant, -4% par rapport à 2023. On note cependant un faible impact des biodéchets sur la baisse des tonnages.

Tri sélectif : Les emballages ont augmenté de 12% par rapport à 2023. Il y a encore beaucoup de refus de tri. Pour 2025, la prévision de tonnage est estimée à +5%. Les refus de tri sont encore de l'ordre de 30%, ce qui représente un coût de 72 000€ par an

Papier : Le flux est en baisse depuis 2023.

Verre : Le flux est assez constant.

Déchets verts : Malgré l'arrêt des tontes en déchèteries, le tonnage est équivalent à 2023. La météo a été peu favorable à la baisse des tonnages. Budget à -5%

Inerte(gravat) : Un flux en baisse et qui devrait continuer à descendre avec les nouvelles REP du bâtiment. Budget à -4%

DNR : On note une baisse des tonnages depuis 2021.

Ferrailles : Un flux constant depuis 2022.

Bois : La mise en place de la REP va permettre de réduire les coûts afférents à ce flux

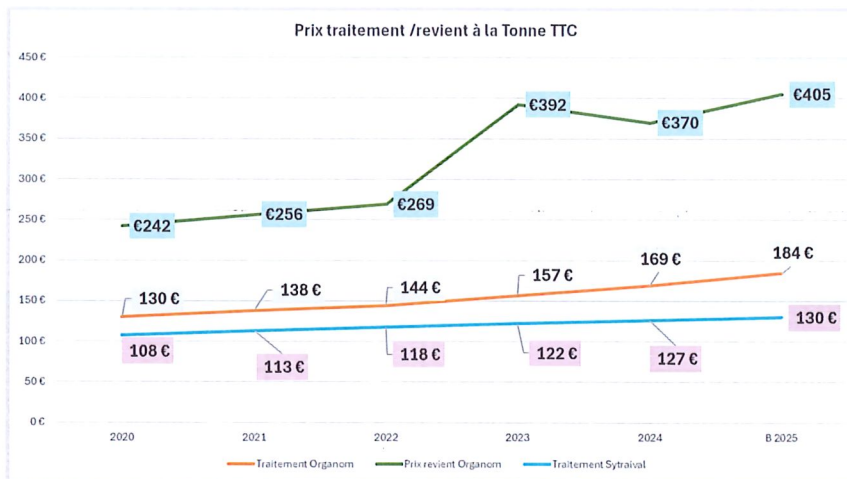
Cartons, DMS et ECO DDS, DEA : Des flux constants depuis 2022.

D3E : Déchets électroniques. Des flux constants. Beaucoup de pillages nocturnes.

Suite au nouveau marché les coûts de transport et de traitement seront en augmentation significative 2025.

4.2 Point sur les coûts afférents aux adhésions des syndicats de traitement Sytraival-Organom:

Monsieur Ferré fait un point sur les coûts de traitement à la tonne des deux syndicats auxquels le Smidom adhère.



On note depuis les différents investissements d'Organom une évolution importante des coûts. Malgré les oppositions de 4 Communautés de Communes, le marché a été accepté par la majorité des adhérents du Syndicat Organom. Un recours sur le marché a été introduit par la Communauté de Communes Plaine de l'Ain. Organom chiffre le contentieux à 2M € et envisage de répercuter les coûts avec une taxe fixe de 6€/habitant.

Organom souhaite également récupérer l'intégralité des flux déchets non recyclables (DNR) et emballages qui concernent les collectivités adhérentes.

M. Ferré explique que cela serait une évolution ingérable pour le Smidom. Les autres collectivités n'adhèrent également pas à ce principe et continuent la gestion de leur flux comme auparavant pour le moment.

M. Ferré explique qu'il faudra débattre sur la fin d'année. M. Lux indique qu'il serait préférable de sortir d'Organom à un moment donné. M. Dupuit indique qu'Organom fait part lors de ses réunions de son obligation de sortir de l'enfouissement qui passe forcément par un investissement coûteux. Plusieurs élus font part de leur étonnement face à la demande d'Organom sur le souhait d'obtenir plus de tonnages alors que la volonté des pouvoirs publics aujourd'hui en matière d'environnement est de réduire les tonnages et particulièrement les ordures ménagères

4.3 Population de référence au 01 janvier 2025 :

Monsieur Ferré présente la population de référence.

Date de référence statistique : 1er janvier 2022

Code commune	Nom de la commune	Population de Référence	
042	Bey	290	35,116
075	Chaleins	1,436	
123	Cormoranche-sur-Saône	1,165	
134	Crottet	1,844	
136	Cruzilles-lès-Mépillat	951	
165	Francheleins	1,593	
167	Garnerans	685	
169	Genouilleux	675	
179	Grièges	1,909	
183	Guéreins	1,503	
188	Illiat	696	
203	Laiz	1,292	
225	Lurcy	404	
243	Messimy-sur-Saône	1,312	
252	Mogneneins	824	
258	Montceaux	1,202	
263	Montmerle-sur-Saône	3,798	
291	Perrex	861	
295	Peyzieux-sur-Saône	658	
306	Pont-de-Veyle	1,600	
334	Saint-André-d'Huiriat	671	
343	Saint-Cyr-sur-Menthon	1,867	
348	Saint-Didier-sur-Chalaronne	2,969	
351	Saint-Étienne-sur-Chalaronne	1,625	
355	Saint-Genis-sur-Menthon	488	
365	Saint-Jean-sur-Veyle	1,154	
420	Thoissey	1,644	
046	Biziat	897	
084	Chanoz-Châtenay	943	
096	Chaveyriat	1,057	
246	Mézériat	2,179	
368	Saint-Julien-sur-Veyle	853	
457	Vonnas	3,233	
Total SMIDOM Veyle Saône		44,278	44,278

4.4 Projet d'investissement 2025 :

Monsieur Ferré expose les emprunts en cours en 2025.

Emprunts 2025

Prêt	debut	fin	durée ans	montant init	taux	Échéance par an	Capital amorti	Interets	Cap restant du 01/01/2026	objet
CE RA	janv-11	févr-25	15	680 000 €	3,18%	45 523 €	44 140 €	173 €	0 €	déchèterie St Jean
CE RA	mai-13	mai-28	15	200 000 €	4,32%	18 187 €	15 902 €	2 284 €	42 897 €	Rbst prêt relais
Crédit agricole St Didier	oct-19	juil-34	15	400 000 €	0,95%	28 643 €	26 205 €	2 438 €	240 222 €	déchèterie Vonnas
BP FC Chatillon	janv-21	nov-35	15	340 000 €	0,55%	23 630 €	22 290 €	1 340 €	229 767 €	Rachat des locaux
Crédit agricole Emprunt 2024	mars-24	juil-39	15	500 000 €	3,85%	44 035 €	25 632 €	18 403 €	461 916 €	Travaux siège et déchèterie St Etienne
Total						160 018 €	134 169 €	24 638 €	974 802 €	5

Il indique que plusieurs investissements n'ont pas été réalisés en 2024 et que la mise en œuvre sera effective sur 2025.

Budget Investissements 2025		
Déchèteries	Travaux déchèterie St Etienne	150 000 €
	Signalétique déchèterie	10 000 €
	S/T Déchèteries	160 000 €
Collecte sélective	Habillage colonnes pour personnalisation	20 000 €
	Colonnes de tri	30 000 €
	Cameras Vizzia	59 000 €
	S/T Collecte sélective	109 000 €
Collecte OMR	BOM 26 T	250 000 €
	Autres Colonnes enterrées	80 000 €
	Colonnes aériennes à contrôle accès	42 000 €
	Bornes en AV de collecte bio déchets	15 000 €
	S/T Collecte OMR	387 000 €
Siège Smidom	Matériel Informatique	2 000 €
	Mobilier bureaux	3 000 €
	Modifications accueil	30 000 €
	PLPDMA	30 000 €
	S/T Siège	65 000 €
	Total nouveaux investissements	721 000 €
	RAR 2024	42 074 €
	Total	763 074 €

Il précise que plusieurs éléments prévus dans les investissements 2025 répondent aux différents projets prévus et exposés ci-dessous.

4.5 Projets 2025 :

Monsieur Ferré expose les différents projets 2025 :

Collecte OMR :

- Investissement dans une nouvelle BOM 26 tonnes, afin de ne pas dépasser les tonnages sur les tournées. Location ou investissement, cela dépendra des délais.
- Reprise en main de l'équipe technique.
- Biodéchets : Poursuite de la mise en place des composteurs sur le territoire.
- Poursuite du test des abri bacs biodéchets sur d'autres communes

Collecte sélective :

- Nouveau marché Evolupac à lancer en septembre
- Renforcement du parc de colonnes si nécessaire.
- Campagne de nettoyage des colonnes par une entreprise extérieure
- Lutte contre les refus de tri : Actions à mettre en œuvre à l'aide de l'outils Lixo.
- Mise en place de 2 dispositifs de surveillance Vizzia qui seront déployés sur les communes volontaires.

Déchèteries :

- Nouveau marché au 1 avril 2025, augmentation des coûts.
- Mise en place de la REP bois, huisseries, inertes qui va nous permettre de réduire les coûts de ces flux
- Maintien de la limite de 24 passages par an
- Poursuite des actions de communication sur la réduction des apports en déchets.
- Journées dédiées à la réduction des déchets au Printemps
- Local gardien en dur à St Etienne

Autres projets :

-PLPDMA :

- Mise en place du label « Eco responsable »
- Projet de collecte des cartons pour les pros (10€ /mois)
- Test couches lavables

Communication :

Poursuite de la lettre de la sobriété

Renforcement communication Appli Smidom (arrêt des SMS C0.5 au 1^{er} juin 2025)

4.6 Situation ressources humaines 2025 :

Monsieur Ferré indique que le DGS, Monsieur Jarret Patrice quittera son poste au 31 mai 2025 à la suite d'une rupture conventionnelle. Le recrutement d'un responsable technique est en cours. On ne note toutefois pas d'évolution en terme du nombre d'effectifs pour 2025.

<i>Administratif</i>	2025	Observations 2025
Directrice des services	1	Toullelan
Responsable RI	1	Balland(Evolution vers compta et RH)
Assistante RI en Alternance	1	Prise en charge RI à terme
Accueil	3	Cuvillier, Boucquin,Bauchet
Chargé prévention et chargé de communication	2	Foret,Dussauge
Total Administratif	8	
<i>Technique</i>		
Responsable Technique	1	Recrutement en cours
Chauffeur BOM	2	Maldonado, Berry
Chauffeur Polyvalent	4	Dumont, Perraud,Lardet,Gatinet
Propreté PAV	1	Beroujon
Chauffeur Grutier dédié	1	K. Michaud
Ripeur	2	L.Janoir , J.Dumoulin
Total Technique	11	
Personnel Non présent	2	F.Gamby, ARE Jarret

4.7 Prévisions du budget 2025 :

Prévisions des dépenses et recettes investissements 2025 :

<i>Dépenses Investissements</i>	R 2023	R 2024	B 2025
<i>Solde exécution section invest</i>			
Dép. imp.	0 €	0 €	0 €
16 Emprunts et dettes assimilées	106 728 €	119 952 €	134 170 €
20 Immo Incorporelles	5 400 €	17 524 €	5 000 €
21 Immo corporelles	263 656 €	132 297 €	698 074 €
23 Constructions	25 936 €	820 224 €	65 000 €
13 dept	23 431 €	6 295 €	4 167 €
Op ordre			
Total Dépenses investissements	425 151 €	1 096 292 €	906 411 €
Investissements réels	294 992 €	970 045 €	763 074 €

<i>Recettes investissements</i>	R 2023	R 2024	B 2025
<i>Solde exécution investissement</i>	0 €	0 €	0 €
Virement section fonctionnement	0 €	0 €	0 €
10 Dotations fonds divers et réserve	24 253 €	380 147 €	142 878 €
13 Subventions		10 365 €	
16 Emprunts et subventions	6 100 €	499 650 €	393 534 €
2181 Installations et agencement	19 136 €	0 €	0 €
28 Amortissements	299 119 €	365 740 €	370 000 €
op ordre			
Total Recettes investissements	348 607 €	1 255 903 €	906 412 €

Prévisions dépenses de fonctionnement 2025 :

Dépenses fonctionnement	R2023	R 2024	B 2025	écart B 2025/est 2024
Virement à la section investissement	0 €	0 €		
Dépenses imprévues	0 €	0 €		
60 Achats	382 431 €	234 869 €	194 500 €	-40 369 €
61 Services extérieurs	1 099 614 €	1 138 480 €	1 285 202 €	146 721 €
62 autres services extérieurs	168 928 €	101 111 €	134 800 €	33 689 €
63 Impôts et taxes	3 229 €	2 935 €	3 880 €	945 €
62 autre Pers Extérieur	0 €	16 082 €	37 000 €	20 918 €
63 autres impôts et taxes	9 134 €	9 624 €	10 150 €	526 €
64 charges de personnel	912 601 €	940 821 €	1 048 100 €	107 279 €
65 autres charges de gestion	1 793 818 €	1 848 609 €	1 944 454 €	95 844 €
66 charges financières	15 056 €	28 608 €	30 849 €	2 241 €
67 charges exceptionnelles	36 253 €	13 408 €	121 000 €	107 592 €
68 dotations aux provisions	0 €	0 €	20 000 €	20 000 €
68 dotations aux amortissements	298 774 €	365 740 €	370 000 €	4 260 €
70 Reversements sur redevances	7 946 €	0 €	18 000 €	18 000 €
Total	4 727 783 €	4 700 287 €	5 217 934 €	517 647 €

Prévisions recettes RI :

Pas de montant de la facturation du S 2 2024 (STYX)

Rappel augmentation des tarifs 2025/2024:+7 % en moyenne

Litre + 6%

A 2 CS + 10%

A1 services Smidom + 5 %

Collecte OMR + 7%

Faible impact tri à la source bio déchets.

Fiabilisation du fichier « arrivées » : tentative de coopération avec syndicat des eaux.

Avec augmentation population/redevables: +0,8%

RI estimée 2024: 3 432 € (1 732 € et 1 700 €)

RI estimée 2025 : 3700 k€ soit + 7,4 %

Recettes fonctionnement	R 2023	R 2024	B 2025	écart B 2025/est 2024
Résultat antérieur reporté	0 €	0 €		
64 Rbst Charges personnels	52 654 €	77 895 €	55 000 €	-22 895 €
70 Produits et services	3 665 242 €	3 840 556 €	4 026 000 €	185 444 €
74 Dotations et participations	954 600 €	890 918 €	940 000 €	49 082 €
75 Autres produits de gestion	2 973 €	24 732 €	10 000 €	-14 732 €
77 Produits exceptionnels	11 985 €	16 788 €	10 000 €	-6 788 €
Subvention	23 431 €	5 996 €	3 872 €	-2 124 €
Total	4 710 886 €	4 856 885 €	5 044 872 €	187 987 €

Résultat hors report	-16 897 €	156 597 €	-173 062 €
----------------------	-----------	-----------	------------

Demande de Mme Cleyet Marrel, la collecte des papiers pour les collectivités est -elle envisageable ? M. Ferré se renseigne auprès de la ressourcerie à Trévoux.

5. DELIBERATION DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Monsieur Ferré présente à l'assemblée délibérante les prévisions budgétaires 2025.

Le Comité Syndical par 24 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le débat d'orientation budgétaire 2025.

6. DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT)

Monsieur Ferré indique que comme chaque année, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Il invite donc les membres du comité syndical à délibérer sur le sujet.

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, AUTORISE le Président de à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril.

7. DELIBERATION TARIF VENTE GRILLE ANTI NUISIBLE POUR COMPOSTEUR 400 LITRES EMERAUDE

Monsieur Ferré indique que le Smidom souhaite proposer à la vente de grille en tôle perforée anti-nuisible adaptée au composteur Emeraude Bois 400 litres au prix de 60€.

Le Comité Syndical par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE la vente de grilles anti-nuisibles ainsi que le tarif proposé.

8. DELIBERATION TARIF DE VENTE COMPOSTEURS EN BOIS 150 LITRES ET 400 LITRES

Afin de répondre aux demandes des usagers, le Smidom souhaite proposer à la vente des composteurs 150 litres en bois, plus adaptés à la taille de jardins en lotissement au prix de 35€.

Monsieur Ferré indique que cela est intéressant pour les usagers qui ont des petites surfaces de jardins. Il propose également de faire évoluer le prix subventionné des composteurs bois 400 litres à 45€.

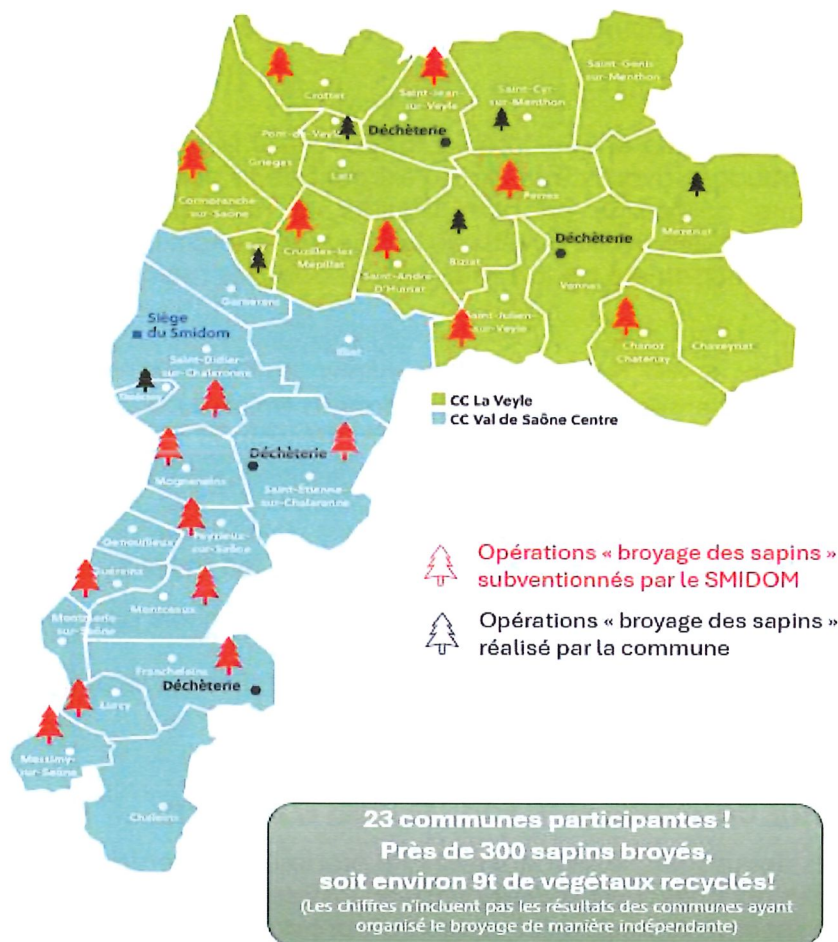
Le Comité Syndical par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE la vente de composteurs 150 litres à 35€ et l'évolution des prix des composteurs subventionné 400 litres à 45€

19 QUESTIONS DIVERSES

-Monsieur Ferré fait un point sur les bornes installées à Montmerle pour les biodéchets. Il y en en effet peu de volume.

-Le bilan des opérations de broyage des sapins est exposé. 23 communes ont participé avec près de 300 sapins broyés.

BILAN OPERATION BROYAGE DES SAPINS



9. Modification règlement de collecte

- La loi AGEC de 2020 a donné aux collectivités la possibilité (entre autres) de sanctionner le non respect du règlement de collecte.

[Article R632-1](#)

Version en vigueur depuis le 14 décembre 2020

[Modifié par Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8](#)

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collecte, ou de tri des ordures

Article R610-5

Version en vigueur depuis le 17 février 2022

[Modifié par Décret n°2022-185 du 15 février 2022 - art. 1](#)

- La violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe.

Mme Goyon indique que la mise en place d'une benne carton a été faite sur la période de Noël. Ceci a été bénéfique et cela serait peut-être intéressant pour un meilleur tri des déchets. Plusieurs élus trouvent cela intéressant de mettre en place des colonnes pour la collecte de ce flux. M. Ferré indique que cela est un investissement important, humain et matériel mais que la demande va être étudiée.

Monsieur Ferré informe les élus des nouvelles modalités de convention avec Citéo sur l'appel à projet déchets abandonnés. En effet, dorénavant Citéo ne renouvellera pas le contrat avec les communes de moins de 1 500 habitants

Pour 2025 les soutiens restent acquis. Cependant à partir de 2026, les communes de moins de 1 500 habitants peuvent s'associer avec d'autres afin d'atteindre ce seuil.

Le Smidom peut enfin conventionner à cet appel à projet et porter l'ensemble des communes avec une part des soutiens reversée aux communes.

LE PROCHAIN COMITE AURA LIEU LE 14 MARS 2025

Le secrétaire de séance
Alban Bernard



Le Président
Paul Ferré

